

Nombre de conseillers

En exercice : **26**

Présents : **15**

Absents : **11**

- dont suppléés : **3**

- dont représentés : **8**

Votants : **26**

- dont « pour » : **26**

- dont « contre » : **0**

- dont abstention : **0**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit septembre à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le vingt-deux septembre se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal (arrivée à la question n°11), MM. BOUGUYON Yvan, FRANQUEBALME Jean-Pierre, MARTIN Jacques FORTOUL Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, SIGNORET Jean-Christophe (arrivé à la question n°6), TRON Jean-Michel et CAPEL Denis.

EXCUSES : Mme BALLADUR Clarisse ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence, Mme BANCILLON BOE Fabienne ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. FRANQUEBALME Jean-Pierre, M. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence, M. BARNEAUD Christophe ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, M. PELLOUX Jacques ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques, M. ISOARD Bernard suppléé par M. SIGNORET Jean-Christophe, M. REYNAUD Frédéric ayant donné pouvoir à M. TRON Jean-Michel, M. GASTON Arnaud ayant donné pouvoir à M. CAPEL Denis et M. FERRON Jean suppléé par Mme DONNEAUD Chantal.

SECRETARE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

Délibération n°2021/162

OBJET : MARCHE DE TRAVAUX RELATIF A LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE INTERCOMMUNALE – LOT N°11 ELECTRICITE ATTRIBUE A L'ENTREPRISE CAPARROS ELECTRICITE SARL – AVENANT N°1.

Le Conseil de Communauté,

VU sa délibération n°2019/25 du 27 février 2019 approuvant l'avant-projet définitif de l'opération « Création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire » pour un coût global de 1 600 000 € HT et autorisant la Présidente à signer les marchés à intervenir suite à un appel d'offres lancé selon la procédure adaptée ;

VU le marché de travaux MAPA n°2019/25 notifié le 12 juillet 2019 à la SARL CAPARROS ELECTRICITE – ZA Le Mardaric – 04310 PEYRUIS pour un montant de 86 831,00 € HT ;

CONSIDERANT qu'en cours de chantier des adaptations techniques se sont avérées nécessaires suite à des imprévus techniques, impliquant des travaux supplémentaires et générant une plus-value globale de **8 648,25 € HT** sur le lot n°11 « Electricité – Courants faibles », soit **+ 9,96 %** du montant initial du marché ;

VU le projet d'avenant n°1 audit marché établi à cet effet ;

VU l'avis favorable de la commission « développement économique » réunie le 21 septembre 2021 ;

Sur proposition de M. Jean-Michel TRON, Vice-Président en charge du Développement économique,
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'avenant n°1 à passer avec l'entreprise CAPARROS ELECTRICITE susvisée.
- **AUTORISE** la Présidente à procéder à sa signature.
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département. Le tribunal administratif de Marseille peut également être saisi de manière dématérialisée via l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT

